

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des attentes fortes pour un secteur en souffrance

Paris, 24 septembre 2024

L'InterSyndicale Nationale des Internes (ISNI) prend acte de la nomination de Madame Geneviève Darrieussecq en tant que nouvelle Ministre de la Santé et de l'Accès aux Soins.

Toutefois, nous regrettons l'instabilité politique que traduit cette nomination, marquant l'arrivée d'un sixième ministre de la Santé depuis le début du second quinquennat d'Emmanuel Macron. Cette instabilité ne fait qu'exacerber les défis déjà profonds du secteur, rendant plus que jamais nécessaires les réformes essentielles au bon fonctionnement de notre système de santé.

Des attentes fortes pour un secteur en souffrance

Nous tenons à souligner les priorités essentielles qui concernent les internes en médecine, représentant 40 % du personnel médical dans les hôpitaux et constituant un pilier fondamental de la santé publique, tant en ville qu'à l'hôpital. Elles visent à améliorer nos conditions de formation, à garantir le respect de nos droits, et à renforcer notre rôle dans l'évolution du système de santé, dont nous sommes les acteurs d'aujourd'hui et les garants de demain.

Améliorer le statut de l'interne en facilitant la parentalité et en concrétisant les propositions déjà soumises au précédent ministre. Après la revalorisation des salaires et des gardes, il est crucial d'augmenter également les astreintes. Un système fiable de décompte des heures doit être mis en place pour garantir le respect des 48 heures hebdomadaires légales. Il est également urgent de s'attaquer à l'insalubrité des internats pour assurer des conditions de vie dignes pour les internes.

Lutter contre toutes formes de discrimination, de violence et veiller à la prévention de la santé mentale est une priorité. La peur doit changer de camp et les pratiques discriminatoires doivent disparaître. Les internes doivent pouvoir compter sur des institutions fiables pour les protéger. À l'aube de notre troisième enquête sur la santé mentale des internes, nous nous alignons avec le Premier ministre sur l'importance de faire de la santé mentale une grande cause nationale. L'inclusion des internes en situation de handicap, visibles ou invisibles, doit également être une priorité avec un accès garanti aux aménagements nécessaires.

Veiller à la bonne mise en place de la 4^{ème} année de médecine générale afin de garantir une formation optimale, tout en respectant le projet professionnel de chaque interne. Cette année supplémentaire doit se dérouler dans les meilleures conditions possibles, avec un encadrement de qualité et une rémunération à la hauteur des responsabilités et de l'engagement des internes.

Refuser toute mesure coercitive à l'installation médicale

La contrainte n'est pas une solution durable. Nous proposons des alternatives pour améliorer l'accès aux soins, en privilégiant des mesures incitatives et attractives, afin d'encourager, et non de décourager, les jeunes médecins à s'installer.

Des chantiers majeurs pour la santé et l'accès aux soins, sur lesquels l'ISNI s'engagera en tant que force de proposition.

Contact presse : Killian L'Helgouarc'h, Président de l'ISNI
Email : presidence@isni.fr – Tel. : 06 50 67 39 32